

Challenge des Trails du Sud Isère – Endurance shop:

Le challenge des « Trails du Sud Isère – Endurance shop» réunit l'ensemble des trails du Sud-Isère inscrits au calendrier du CDCHS38, il a pour objectif de mieux faire connaître notre région, de développer la pratique de la course à pied dans un environnement particulièrement accueillant et dynamique et de proposer des parcours variés et techniques.

Date	Noms	Lieu	Adresse site web
07-mai	La Ronde des Marmottes 12.5 km ou 6 km	Saint Honoré	http://acmatheysin.free.fr/
22-mai	Le trail des Hameaux 15 km ou 28 km	Côtes de Corps	http://hameaux-des-cotes.com/
11-juin	La Ronde du Mont Aiguille 25 km	Clelles	http://www.circuit-pedestre-du-trieves.com/
19-juin	Le trail du Gerbier 10 km ou 20 km	Prélenfrey Le Gua	http://www.traildugerbier-prelenfrey.com/
10-juil	Le trail de l'Alpe du Gd Serre 12 km ou 25 km	L'Alpe du Gd Serre	http://www.alpedugrandserre.net/
17-sept	Le trail du Trétras Lyre 22 km ou 39.5 km	Saint Andéol	http://pev.evrard.free.fr
16-oct	Le trail Corps La Salette	Corps	www.paysdecorps.fr

- Chaque course assure sa propre organisation selon son propre règlement (à consulter sur chaque site), sans interaction avec les autres trails
- Ce challenge est ouvert à tous les athlètes licenciés FFA ou non licenciés, dans les catégories Junior, Espoir, Senior, Vétéran 1, Vétéran 2 & Vétéran 3, hommes et femmes.
- Pour participer au challenge, la présentation de la licence ou du certificat médical devra être présenté **à chaque inscription** (voir chapitre 7)
 - Les dix premières femmes et les dix premiers hommes, toutes catégories confondues seront récompensés ainsi que les trois premiers hommes et les trois premières femmes de chaque catégorie ayant participé à au moins quatre courses sur les sept du challenge (dotation sous forme de bons d'achats en matériel sportif ou lots divers). Les lots restants seront distribués par tirage au sort.
 - La présence des coureurs primés est obligatoire, lors de la remise des prix.

- Le challenge récompense les coureurs en fonction de quatre critères retenus par course réalisée. Le total des points obtenus se cumule au fur et à mesure des courses réalisées :

- **L'assiduité** : 30 points par course effectuée
- **La difficulté** : 1 point par kilomètre parcouru
- **La performance** : 50 points pour le 1° de chaque course

40	«	«	le 2°	«	«	«
30	«	«	le 3°	«	«	«
20	«	«	le 4°	«	«	«
10	«	«	le 5°	«	«	«
5	«	«	le 6°	«	«	«
4	«	«	le 7°	«	«	«
3	«	«	le 8°	«	«	«
2	«	«	le 9°	«	«	«
1	«	«	le 10°	«	«	«

- **La vitesse moyenne**

– Le suivi des points attribués sera visible sur l'ensemble des sites de chaque trail et remis à jour après chaque course

– La remise des prix aura lieu lors de la dernière course 2011 (Le Trail de Corps-La Salette).